

Boucher-charcutier (CCP)



Description

Introduction

En tant que bouchère-charcutière ou boucher-charcutier (CCP), tu participes à la préparation et à la transformation des viandes et des abats. Tu contribues à la fabrication de produits de boucherie, de charcuterie, de charcuterie fine et de conserverie. Pour exercer ce métier, tu dois connaître les notions de base liées au bien-être animal, à la sélection du bétail et à son évaluation avant et après l'abattage. L'abattage lui-même n'est pas réalisé par le boucher-charcutier.

Tâches principales

- assurer le découpage de la viande ;
- conditionner et emballer la viande et assurer sa conservation ;
- préparer la viande en vue d'un traitement ultérieur (épices, additifs, marinade, etc.) ;
- découper et préparer les carcasses pour leur traitement ultérieur ainsi que pour leur vente au détail et en gros ;
- entretenir et nettoyer les machines de découpe et de transformation.

Lieux de travail

- boucherie-charcuterie indépendante ;
- commerce de détail, grandes surfaces (département de la viande fraîche) ;
- industrie alimentaire ;
- abattoirs.

Profil recommandé

- être ponctuel et persévérant ;
- avoir un sens développé de l'hygiène ;
- disposer d'un sens subtil du goût et de l'odorat ;
- aimer travailler avec des denrées alimentaires ;
- être habile de tes mains ;
- être ouvert, flexible et aimer le travail d'équipe.

Conditions d'accès

avoir réussi au moins 18 modules sur 54 en classe de 5P ou avoir fréquenté une classe d'initiation professionnelle (CIP)

Passerelles

au DAP dans la même spécialité

Formation également disponible en apprentissage pour adultes ; indemnité égale au salaire social minimum non qualifié.

Informations

Type	CCP
Durée	3 an(s)
Régime	Concomitant
Langues	Allemand, Français
Chambre	Chambre des Métiers
Lycées	Bouneweger Lycée Luxembourg
Hashtags	#taste, #manage
Disponible en apprentissage pour adultes	



Permalien: <https://www.shapeyourfuture.lu/fr/formations/ccp-bc>

Document généré automatiquement depuis shapeyourfuture.lu — les valeurs réglementaires (indemnités, SSM, Index) peuvent évoluer.

Indemnités par mois

Année 1	937,37 €
Année 2	1 213,01 €
Année 3	1 378,42 €

Partenaires



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



CHAMBRE
DES MÉTIERS
LUXEMBOURG



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG